

septembre 08

État des lieux de la vulnérabilité des réseaux
Le point de vue d'un syndicat intercommunal - ARLYSERE

Réunion du groupe de travail du 19 juin 2008



■ Témoignage d'un syndicat intercommunal

- Olivier CARTIER – Chargé de mission – Gestion des Risques
- Arlysère est un syndicat mixte, ouvert, à la carte regroupant 31 communes de l'arrondissement d'Albertville en Savoie
 - Trois communautés de communes et le département sont membres de la structure
 - Structure assez récente
- 53 000 habitants (croissance de plus de 15% dans les 10 prochaines années)



■ Les missions du syndicat

 arlysère

- Gestion des **contrats financiers** avec la Région, le Département, l'État
 - Préparation, animation, suivi des porteurs de projets, instruction des demandes de subventions ...
- Mise en place **d'actions « transversales »** au service des Communes et Communautés de Communes
 - Point Information Énergie, TIC, SIG, consultance architecturale, transports en commun, Maison de Pays, Gestion des Risques (PCS, DICRIM), PLH...
- Outil de **concertation et de dialogue** entre acteurs, entre collectivités
 - Groupes de travail (social, tourisme...)
- Syndicat **d'études et de prospective**
 - Études thématiques « territoriales »
 - agriculture, habitat, transports, économie...
 - Expérimentations
 - consultance architecturale, transports, ...
 - SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)

■ La situation du syndicat vis-à-vis des réseaux

- Grande diversité de situations selon les réseaux
 - Opérateur(s) privé(s)
 - Syndicats intercommunaux
 - Régies municipales

- Tous réseaux confondus : 8 syndicats intercommunaux
 - Syndicats intercommunaux
 - (2) Eau / (3) Assainissement / (2) Collecte ordures / (1) Traitement des ordures ménagères
 - Absence de structure de coordination
 - Régies municipales
 - (15) Eau
 - Tendance vers une disparition progressive des régies municipales (arrêt des subvention du Conseil Général)

■ La situation du syndicat intercommunal vis-à-vis des réseaux

Type de réseau	Solution retenue pour l'exploitation des réseaux	Modalités de secours en cas de crise
Réseau énergie	Gestionnaire privé	?
Réseau gaz	Gestionnaire privé	Technicien spécialisé d'astreinte Plan de Surveillance et d'Intervention (PSI)
Réseau télécommunication	Gestionnaire privé	?
Réseau de transport	Routes : Conseil Général + Communes + Communauté de Communes pour le déneigement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plan de déneigement et astreintes pour le déneigement ■ Aucune mesure préétablie pour les autres incidents naturels
Réseau d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 syndicats Intercommunaux (10 communes/30) ■ 15 régies municipales ■ 3 communes: opérateur privé 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Maillage du réseau pour les syndicats (basculement de réservoir / Dilution) ■ Aucune pour les régies communales ■ Plan de secours datant de 15 ans pour la commune centre
Réseau d'assainissement	2 syndicats intercommunaux Communes	Astreinte, Bassins d'orages, Bypass
Collecte et traiter les ordures ménagères	2 syndicats intercommunaux pour la collecte <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exportation des ordures ménagères par camion 1 syndicat pour le traitement	?

■ État des lieux de la vulnérabilités des réseaux

- Quels scénarios ou mécanismes d'atteinte des réseaux ?
- Quelle obligation de continuité de services ?

Type de réseau	Continuité de services	Première approche des impacts en cas de crise
Réseau énergie	?	Confinement ou évacuation des riverains
Réseau gaz	?	Rupture de canalisation → risque d'explosion
Réseau télécommunication	?	Perte de l'alerte des populations via un système automatisé
Réseau de transport	?	Isolement de la vallée <ul style="list-style-type: none"> ■ Plan hébergement d'urgence (désengagement de l'armée ⇒ Achat de lits par mairie/Conseil général)
Réseau d'eau potable	Règlementaire	
Réseau d'assainissement	Règlementaire	Absence de moyen d'isolement ⇒ Pollution
Collecte et traiter les ordures ménagères	Lié à la disponibilité du réseau de transport	Un projet de nouveau centre de traitement des déchets est en réflexion. Celui-ci devait initialement être implanté en zone inondable selon le PPRi en cours d'étude... Nécessaire prise en compte du risque inondation pour le futur centre

■ Retour d'EXpérience d'un problème d'alimentation en eau potable

- 1^{er} Avril 2008 - Éboulement d'un pan de falaise - Réunion en mairie - Cellule de crise préfecture (sur place)
 - Évacuation des habitants d'un hameau (20 personnes) par arrêté municipal - Accueil dans salle des fêtes puis relogement familial
 - 30 000 m³ d'éboulis (fines particules de calcaire marneux) déposés dans le torrent et susceptibles de se transformer en lave torrentielle en cas de pluviométrie importante
 - Zone sécurisée par les forces de l'ordre
 - Analyse de la potabilité de l'eau
 - Crainte sur le captage d'une source proche de l'éboulement
- 2 au 4 avril 2008 – Constat de la destruction d'un captage d'eau desservant 8 communes (4 000 personnes) –Le syndicat des eaux concerné est mobilisé
 - Rupture d'eau potable pour 8 communes
 - Mise en place d'un plan de secours d'approvisionnement
 - Pompages de sources existantes
 - Approvisionnement des exploitations agricoles par camions
 - Distribution de bouteilles d'eau pour les habitants dans chaque mairie (10 000 bouteilles d'eau potable, 3l par habitant et par jour) puis citerne (28 m³)
- 5 avril – Astreinte syndicat
- 6 avril – Retour à la normale

■ Retour d'EXpérience d'un problème d'alimentation en eau potable - Enseignements

- Rôle des acteurs
 - Préfecture -> Décision
 - Syndicat des eaux -> Pilotage opération
 - Commune -> Mise en sécurité

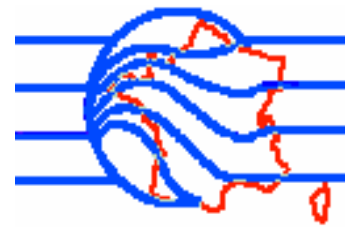
- Rôle de la DDASS
 - Difficulté à faire appliquer, par un syndicat des eaux, les décisions prises en concertation avec les acteurs

- Insuffisance des moyens de transport d'eau potable en citerne)
 - Zone de défense, rôle de l'armée

- Plans de substitution à élaborer par les syndicats gestionnaires
 - Perspective des championnats du monde de ski de Val d'Isère

■ Mutualisation des réseaux - Apports et limites

- Situations très diverses entre les réseaux gérés par les collectivités (syndicats ou régies communales), par les privés
- Une réponse qui reste embryonnaire et partielle
- Absence de Plan Intercommunal de Sauvegarde
 - Frein culturel, territoriaux
- Des questionnements en temps de crise, vis-à-vis :
 - Rôle de l'intercommunalité en temps de crise
 - Qui assure l'autorité ?
- Critères de hiérarchisation des priorités en cas d'arbitrage ?
- La plupart du temps les modalités d'arbitrage pour la gestion des réseaux en temps de crise n'ont pas été définies faute de plan de secours.



AFPCN